



Obligations légales liées aux variations d'effectifs : anticipation et gestion

Objectifs

- Se doter des outils de décompte des effectifs conformes aux obligations légales et conventionnelles.
- Maîtriser les différentes règles de décompte des effectifs.
- Gérer les conséquences des variations d'effectifs.

Programme

- Identifier les différentes modalités de décompte des effectifs.
 - Les modalités de décompte.
 - Le décompte (CDI, CDD, salarié mis à disposition, temps plein, temps partiel...).
 - Les catégories de salariés à identifier et leur prise en compte dans le calcul des effectifs.
- Les obligations.
 - En matière de cotisations et charges sociales.
 - En matière de formation professionnelle.
 - En matière d'instances représentatives du personnel et d'expression des salariés.
 - En matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail.
 - En matière de rupture du contrat de travail.
 - ...
- Les conséquences des variations d'effectifs.
 - Les périodes de décompte.
 - Les effets sur les différentes obligations légales et réglementaires.

Date(s) :
15 décembre 2017

Lieu :
Rouen

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
215,00 € pour la première inscription
170,00 € pour les suivantes

Tarif non adhérents :
Nous consulter

Public :
Directeurs, responsables des ressources humaines

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Etude de cas
- Documentation écrite remise aux participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

Intervenante :

- Catherine AUDIAS, juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale